

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1914/07/30.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

EXTRAIT DES ANS
Ariege
N° 488
1874

May

LA RIEGE

3^e ANNÉE - N° 111

+ 30 Juillet 1914 +

Pictoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie FRA & C^{ie}
= FOIX =
Abonnements
1^{an} 7^{fr}, 6^{mois} 4^{fr}

Industrie
COMMERCE
ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 0,15^c

JOURNAL DU DROIT ADMINISTRATIF

RECUEIL MENSUEL FONDÉ EN 1853

PAR
CHAUVEAU, ADOLPHE

Ancien Avocat au Conseil d'Etat,
ancien Doyen de la Faculté de Droit de Toulouse.

DIRIGÉ PAR
JULES MIHURA

Docteur en droit,
Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

BERTHELEMY, professeur à la Faculté de Droit de Paris;
BOVIN-CHAMPEAUX, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de
Cassation, ancien Président de l'Ordre, Sénateur;
CHAREYRE, conseiller d'Etat, professeur de Droit administratif à
l'école des Ponts et Chaussées;

Sous le Patronage de MM.
DEVILLE, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal, ancien
Président du Conseil municipal de Paris;
HAURIQUO, doyen de la Faculté de Droit de Toulouse;
HÉBRARD DE VILLENEUVE, président de section au Conseil
d'Etat;

LARNAUDE, professeur à la Faculté de Droit de Paris;
MAYNIEL, président de section au Conseil d'Etat;
MICHOU, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble.

Avec la Collaboration de MM.
ALIBERT, auditeur au Conseil d'Etat; GEORGES CAHEN, maître des requêtes au Conseil d'Etat; HENRY CHAUDÉ; COLLAVET, auditeur au Conseil d'Etat; PAUL DESNUES, auditeur à la Cour des Comptes;
FOCKENBERGHE, rédacteur principal à la préfecture de la Seine; GIDEL, professeur à la Faculté de Droit de Rennes; GUILLOIS, chargé de cours à la Faculté de Droit d'Aix; LATOUR, avocat à la
Cour d'appel; LE HENAFF, avocat à la Cour d'appel; LE MAROIS, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation; MARIN, député, professeur au Collège des sciences sociales; MAZERAT, auditeur au
Conseil d'Etat; MARCEL ROGER, auditeur au Conseil d'Etat; ROGÉZ, avocat à la Cour d'appel; ROLLAND, professeur à la Faculté de Droit de Nancy; PHILIPPE RONDEAU-TEXIER, avocat à la Cour d'appel.
Secrétaire de la Rédaction: FRANÇOIS LATOUR, docteur en Droit, avocat à la Cour d'appel.

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnement annuel 12 francs. — Prix du Numéro : 1 fr. 50

REDACTION : 168, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)

BUREAUX DU JOURNAL : Éditions des Juris-Classeurs, 18, rue Séguier, PARIS (VI^e)

On s'abonne au Journal du Droit Administratif
à la LIBRAIRIE JUDICIAIRE, 60, Quai des Orfèvres, ou à l'Imprimerie FRA, à Foix.
L'abonnement est d'une année, à dater du 1^{er} janvier. (En s'abonnant plus tard, on reçoit tous les numéros parus.)

Par suite d'une entente avec l'administration du Recueil des Arrêts de la Cour des Comptes et du Recueil des Lois usuelles, publiées par M. FRENNELET,
les abonnés de l'une ou de l'autre de ces deux publications recevront le Journal du Droit Administratif au tarif réduit de 10 francs par an.

Le Journal du Droit Administratif a célébré son soixantenaire; il est donné à peu de recueils de
fournir une aussi longue carrière.

L'éminent juriste Chauveau, Adolphe, ancien doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, en
fondant en 1853 le Journal du Droit administratif, se proposait un triple but : Aider l'Administrateur,
éclairer l'administré, vulgariser la législation administrative.

Pendant plus d'un demi-siècle, ce journal n'a pas failli à sa triple tâche.
Il traite toutes les questions d'administration générale, départementale et communale, publiant mois par
mois les décisions importantes rendues par le Conseil d'Etat, les arrêts les plus intéressants de la Cour de
Cassation, des Cours d'appel et des Tribunaux en matière administrative.

Tous ces documents sont accompagnés, lorsqu'il y a lieu, de notes qui en déterminent le sens et la
portée pratiques et permettent ainsi aux personnes étrangères à la science du droit d'en faire l'application
aux difficultés qui se présentent journellement dans l'administration d'un département ou d'une commune.

De plus, des études théoriques sur les questions les plus actuelles de l'administration, les éclairent et les
expliquent.

En un temps où l'application des lois nouvelles nombreuses soulève tant d'incertitudes et occasionne tant
de recours contentieux, l'attention des administrateurs et des administrés ne saurait être trop appelée sur ce
recueil présentant l'ensemble le plus judicieusement choisi de la jurisprudence administrative la plus
récente.

Enfin, le Journal du Droit Administratif offre, en outre, un avantage considérable par le
droit de consultation accordé à chaque abonné. Un comité de juristes répond dans le
plus bref délai à toutes les questions de droit administratif qui lui sont soumises.

Cette publication constitue donc dans son ensemble le guide le plus sûr, le plus complet, le plus
pratique et le plus économique qui existe actuellement en matière d'administration.

La Bourse de Paris

La gravité des événements que nous traversons a nécessité des mesures exceptionnelles en vue d'éviter une panique de Bourse. Le marché à terme a été suspendu et seules les transactions au comptant ont été autorisées aujourd'hui. Il est fortement question également, en raison de la baisse considérable qui atteint la spéculation, de proroger les positions en liquidation, tout au moins pour certaines valeurs.

La Rente 3 0/0 s'échange à 78,40, le Rio 1560.

De Berlin on télégraphie que le marché est beaucoup meilleur et que les banques russes sont en reprise.

27 juillet 1914.

Syndicat de la Publicité Provinciale,
53, rue Vivienne, Paris.

PLACEMENT UNIQUE!

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts NETS payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1/2	5 0/0 l'an
De 1 an à 11 mois 1/2	7 0/0 l'an
De 2 ans à 2 ans 6 mois	9 0/0 l'an
3 ans et au delà	10 0/0 l'an

P. ILLARTHEIN

Agent financier, 29, rue Copernic, PARIS (16^e)

a Ce qu'il y a de meilleur a
10 ANS de 20 ANS

POUR SE FORTIFIER

C'est de prendre chaque jour
4 cuillerées à café d'

HEMO-VITAL

L'HÉMO-VITAL est un granulé sucré
très agréable à prendre

RÉPARATEUR ET FORTIFIANT DU SANG
STIMULANT DE L'APPÉTIT

L'HÉMO-VITAL est le remède le plus
sérieux contre la Faiblesse et l'Anémie.
Il guérit la Neurasthénie. Fortifie pendant
et après la grossesse. Aide à la
formation et à la croissance des enfants.

DANS TOUTES LES PHARMACIES

3 fr. 75 le flacon | 4 fr. 25 par la poste

et contre Mandat a
a
30 ANS M. E. TABART 60 ANS
PHARMACIEN
49, rue du Loing
à MONTARGIS (Loiret)

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcassé.

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcassé et rue du Rival.

PAUL PÉRIÉS, mécanicien, cours Bouyehères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

CAFÉ GROS. — SCAZE, propr^e. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bonneterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures. Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes et machines à coudre, cycles "Dubert", dépositaire de la "Moto-Rève", machines à coudre "Simpl-x" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre, rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trousseaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis, mercerie, bonneterie.

FOIX

AX

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare. Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — MARIS, propr^e. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches. — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Coils.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision. — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

LAVELANET

PAMIEERS

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires.

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour collégiés. Place des Jacobins. Prix modérés.

BARAT, m^e tailleur, rue Galy-Cazalat. — Spécialité de costumes pour dames.

ST-GIRONS

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. — CH. CAZENEUVE, rue Gambetta.

ST-LIZIER

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Si vous éprouvez quelques malaises, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la recette du Curé de Deuil. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La Tisane du Curé de Deuil, est tout particulièrement employée contre le Rhumatisme, la Goutte, les Maladies de Peau, l'Obésité, les Migraines périodiques, les Maladies Intérieures, les Dangers du retour d'âge, Chaleurs, Congestions.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

L'Ariège

3^{me} Année — N° 111

Jeudi 30 Juillet 1914

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Littérature
Beaux-Arts * Actualités * Informations.



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Étranger.....	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Hommage profane.....	DHERS.
Quelques méfaits de la grêle et de la foudre en Ariège au XVIII ^e siècle.....	Eugène FERRAN.
Une légende du Pont du Diable.....	Stéphanus de CAMMARS.
Le cri de la caille.....	VIATOR.
L'Écrin des Penseurs ariégeois.....	
Pyrénées ariégeoises : la Pique d'Estats et le Montcalm.....	E. de LARGET.
Les eaux nitratées de Foix.....	Docteur Félix GARRIGOU et Le FUXÉEN.
Ephémérides de Pamiers : Episode des Guerres de Religion.....	L'ANNALISTE DE PAMIIERS.
Des mots.....	E. PÉLISSIER.
L'« Annuaire de l'Ariège ».....	Georges BAZIN.
Échos ariégeois.....	

Nos gravures : Saint-Paul-Saint-Antoine : le Pont du Diable.
Vallée de Vicdessos, vue du village d'Orus.

Hommage profane

Dans l'*Ariège Pittoresque*, que je reçois aujourd'hui, l'ami Nigoul raconte comment s'est accomplie, le 2 juillet, la cérémonie d'inauguration dans l'église de Rabat (Ariège), du buste du R. P. Jean-Baptiste Mortaize, dû à l'habile ciseau du sculpteur ariégeois Grégoire. J'ai su, vers la fin de juin, que cette cérémonie était prévue pour la date sus-indiquée. Le compte rendu vient me confirmer l'information.

Le même jour, 2 juillet, tandis que des cérémonies épiscopales et des manifestations villageoises glorifiaient l'illustre moine au lieu de son origine, des Ariégeois, dont j'étais, éloignés du sol natal et que, par une coïncidence heureuse, l'amitié avait rassemblés autour de la même table, convaincus que les dispositions que je savais avoir été prises pour ces fêtes avaient abouti, nous nous sommes unis d'esprit et de cœur à l'hommage solennel dont Rabat retentissait.

Notre mouvement était naturel. D'abord,

*Quand dous Parisiens bengudis de l'Ariège
Se trobon, per hasard, dins le cours des camis,
Ço que, tout de seguit, del founds del cor lous péjo
Es le doulz soubeni de lour poulit país.*

En second lieu, pensant au pays et parlant de lui, je n'aurais eu garde d'oublier l'événement dont j'avais parlé ici-même peu de temps avant. Enfin, mieux que n'importe qui (je parle pour certains d'entre nous et mieux que n'importe où, nous pouvions apprécier la science, les talents, les bienfaits temporels des Chartreux et entonner des hymnes dithyrambiques en leur honneur, en dégustant leur vieille liqueur idéale, la reine des

liqueurs; qu'on ne fait plus hélas! qu'on ne fera plus, peut être; je dirai pourquoi, tout à l'heure.

On s'expliquera ce que je dis-là lorsque j'aurai fait savoir que nous étions chez le sympathique compatriote Solères, négociant à l'entrepôt du quai Saint-Bernard, dans sa ravissante propriété assise au sommet de la majestueuse, riante et pittoresque colline de Sèvres.

Après le déjeuner dans la somptueuse habitation d'où son propriétaire peut, téléphoniquement, traiter ses affaires comme s'il était dans ses bureaux et s'entretenir avec ses amis de n'importe où, le café a été servi sur une vaste terrasse établie à la partie supérieure de la propriété et sur toute sa largeur dont elle ne laisse que l'espace nécessaire à une remise couverte pour l'automobile. Là, par un temps superbe, à l'ombre propice de hauts sycomores, une longue conversation s'est déroulée diverse, animée, gaie. Nous avons, d'abord, promené nos regards sur le site et ses environs vus et revus déjà, mais si jolis qu'on croit toujours les voir pour la première fois, ou, plutôt, y découvrir, chaque fois, des beautés nouvelles.

Au-dessous de nous, le vaste jardin, avec ses pelouses vertes, ses lignes de rosiers des plus belles espèces, ses corbeilles de géraniums et de bégonias, ses plantes exotiques, ses arbres à fruits, laissant latéralement la demeure protégée par une futaie et un taillis qui lui fait suite, descend gracieusement la pente comme un vaste tablier, un vrai tablier de Flore, et s'étale à notre admiration. Au-dessous, encore, et par les côtés, d'autres villas au milieu d'arbres, comme des nids dans le feuillage. Puis, toujours la pente jusques dans les masses de verdure du fond de la vallée, le long de laquelle la Seine opulente coule dans son lit de paresse vers Saint-Cloud. Un peu à gauche, dans le fond, les Jardies, où, dans son bronze, Gambetta rêve aux destinées de la Patrie et attend que, l'année résolue, un groupe de disciples et d'admirateurs vienne lui apporter une nouvelle assurance que son souffle fait toujours vibrer l'âme du pays. En face, les hauts coteaux de Ville-d'Avray, mamelonnés, touffus et émaillés d'habitations.

Comme l'esprit de l'homme, surtout du déraciné, est toujours porté à la comparaison, son bien-être dans cette ambiance de féerie, la belle situation qu'il s'est acquise, portaient mon amphitryon à penser à ses origines. Il se remémorait les humbles conditions dans lesquelles s'éconla son enfance. Il revoyait les sabots du petit paysan qu'il avait laissés à Loubens et il reprenait, à vol de souvenir, la route qu'il a parcourue et qui l'a conduit à une notoriété aussi étendue que flattense et à une fortune dont il peut être d'autant plus fier qu'il ne la doit qu'à un travail opiniâtre et à une honnêteté scrupuleuse.

Mais Solères avait porté une bouteille de chartreuse jaune et, après en avoir versé dans les petits verres, sur une table, devant nous, en dégustateur délicat, en connaisseur consommé, il fit remarquer, montrant cet or mat coulé dans du cristal : « Vous avez dû constater, que, généralement, les liqueurs, même les plus réputées, sont plus ou moins pâteuses, comme un peu pommade et qu'elles laissent un arrière-goût d'alcool. Dans la chartreuse, j'entends la vieille, la vraie, celle qui a été fabriquée par les moines dans l'Isère, celle que nous buvons en ce moment, aucune de ces défauts. Remarquez, en la dégustant avec attention, comme son corps est léger, doux et stimulant à la fois, comme les divers éléments qui la composent, très nombreux, cependant (on en compte environ deux cents), sont absolument fondus, et comme on les savoure délicieusement tous sans

qu'on en sente aucun rompre l'harmonie de l'ensemble ». Solères disait vrai. J'éprouvais même, après avoir pris un petit filet de la liqueur, une sensation de plus, celle d'une bouche nette et très agréable. Cette chartreuse était, vraiment, la première liqueur du monde !

Avec sa compétence, Solères expliqua comment nous n'avons pas, depuis l'expulsion des Chartreux, comment nous n'avons plus, peut-être, de la chartreuse pareille à celle dont nous avons un échantillon devant nous. D'une part, en admettant que des distillateurs qui voudraient obtenir une liqueur semblable (il y a eu des contrefacteurs ; il y en a toujours), connussent tous les éléments que les moines faisaient entrer dans la leur, il leur manquera ce qui leur a toujours fait défaut, c'est-à-dire les secrets concernant la préparation de ces éléments, la formule du dosage, la manipulation, le tour de main. D'autre part, les Chartreux, qui ont transporté leur fabrication à Tarragone, ne peuvent pas obtenir dans ce pays, paraît-il, une liqueur aussi parfaite que celle qu'ils obtenaient sur les monts grenoblois.

Ils n'auraient pas sur la terre espagnole, en leur nature et en leurs qualités, les éléments dont ils disposaient en France. C'est donc, sans doute, pour les Religieux qui s'occupent de cette fabrication, la reprise des tâtonnements et des essais auxquels s'est livré, pendant de nombreuses années, à dater de 1835, le R. P. dom Louis Garnier, alors Procureur, avec le concours intelligent d'un Frère convers, pour arriver à fixer les formules et les opérations qui ont donné la liqueur blanche (mélisse), d'abord, la liqueur verte, ensuite, et, enfin la liqueur jaune.

Ceci m'ouvre la porte de l'histoire de la chartreuse ou liqueur des Chartreux, mais sa place n'est pas ici. Je n'en dirai que ce qui doit en être dit aujourd'hui, le mot de la fin : peut-on comprendre qu'il se soit trouvé des hommes assez... (restons convenables) inconscients de la portée malheureuse de leurs actes pour éteindre une véritable gloire de l'industrie française ; pour tarir une source de profits importants pour le commerce de notre pays ; pour priver une multitude de pauvres, des populations entières, de secours assurés et empressés ; pour commettre en somme, un véritable crime de lèse-patrie et de lèse-humanité. Nous avons formulé le vœu que les disciples de Saint Bruno, successeurs du R. P. Garnier, dans sa tâche industrielle, arrivent à reproduire la chartreuse de ce dernier.

Tout en causant, nous étions arrivés, sans le savoir (je m'en rends compte aujourd'hui, par la lecture de *L'Ariège Pittoresque*), à l'heure exacte où le panégyrique du R. P. Mortaize était prononcé dans l'église de Rabat. Nous nous y sommes associés à notre manière. Aux louanges sacrées nous avons joint nos éloges profanes. Les Chartreux boivent de leur liqueur. Il en est alloué à chacun d'eux une demi-bouteille par an. En buvant de la chartreuse en l'honneur des moines qui l'ont fabriquée, nous avons entendu rendre à ces Religieux et, en particulier, au R. P. Mortaize qui fut leur Prieur général pendant de longues années, un hommage spécial et très fondé.

La réception de l'excellent compatriote Solères a amené notre participation à la cérémonie de Rabat ; c'est donc, grâce à lui, que rien n'a manqué à la glorification du R. P. Mortaize, pas même le doux glouglou, comme voix, et l'arome, comme encens, de la divine chartreuse.

Paris, 11 juillet 1914.

DHERS.

Quelques méfaits de la grêle et de la foudre en Ariège

AU XVIII^e SIÈCLE

1729. — Le 17 août 1729, la grêle et la foudre firent de grands ravages sur le territoire de Montgaillard, de Saint-Paul-de-Jarrat et de Soula. Vignes et fruitiers furent hâchés et quelques fermiers eurent à déplorer la perte d'une partie de leur bétail. (Archives de famille).

1730. — Le 22 avril 1730, la grêle ravagea le vignoble de Verniolle ; la foudre tomba sur le hameau de Sabarthès, tua plusieurs moutons dans une ferme et incendia deux gerbiers.

(Notes de M. Raymond Delpla).

1730. — « Une des charges annuelles du Diocèse de Rieux et qu'on pourrait mettre au rang des charges ordinaires, sont les grêles ; quoique ce Diocèse en soit ravagé considérablement depuis plus de trente années, on peut assurer qu'on les a passées aussi bien que tous les autres cas fortuits avec beaucoup de modération et toujours suivant la connaissance qu'on a eue de la situation des bénéfices, n'ayant pas été possible, le plus souvent, d'en faire une année commune sur dix.

« Ce Diocèse, qui se trouve situé au pied des montagnes, est affligé depuis plus de trente années par des grêles continuelles ; ces grêles jettent la désolation dans les paroisses, à la veille pour l'ordinaire de la récolte. Les curés se trouvent accablés par les misérables à qui il faut qu'ils fournissent les semences, ou de quoi passer l'hiver, indépendamment de ce qu'ils perdent eux-mêmes par suite de la diminution de la dîme.

« Une somme de 2.000 livres, année commune, est fixée parmi les charges, pour le cas fortuit de grêle, auquel le Diocèse est très sujet. Les paroisses et les abbayes et couvents du Diocèse sont taxés pour le même cas de grêle, à 3.405 livres, année commune. »

(*Pouillé du Diocèse de Rieux 1730, contenant l'état général et le revenu de tous les bénéfices qui en dépendent. Archives de la Haute-Garonne. Fonds de Rieux, numéro 36 — Ce Pouillé a été publié par M. C. Barrière-Flavy, dans la Semaine Catholique de Pamiers, et a fait l'objet d'un tirage à part.*)

1736. — Dans la séance du Chapitre cathédral de Mirepoix, du 12 juillet 1736, M. Mondin, syndic général du Chapitre, entretient l'Assemblée Capitulaire « de la gresle tombée en deux différentes fois dans le décimaire de Mirepoix » et rappelle « que l'indemnité que les fermiers prétendent, n'est pas encore réglée. »

(*Registre des délibérations du Chapitre, 12 juillet 1736.*)

1736. — Dans la séance du Chapitre cathédral de Mirepoix, du 11 novembre 1736, « sur la dénonce qui a été faite au Chapitre de la gresle tombée cette présente année sur la récolte de la Grande Métairie du Chapitre par le sieur Jalabert, le Chapitre luy quittera, pour cette présente année, non seulement la quantité de trente cestiers de bled, sur cent soixante qu'il est obligé de payer suivant son bail, mais qu'il payera les cent trente cestiers restant après cette réduction, à raison de huit livres seize sols le cestier, ne versant la somme de 1.144 livres qu'en deux termes de paiement égaux de 572 livres qui écherront aux festes prochaines de Pâques et de Saint-Jean-Baptiste, et en cas ledit sieur Jalabert ne veuille pas acquiescer au relâchement, le Chapitre se réserve l'exécution de son bail sans aucune modération. » (Registre des délibérations du Chapitre, année 1736).

1738. — « Du sixième janvier 1738, après midi, dans la maison commune de la Ville de Saint-Ybars, étant assemblés en Conseil politique en la forme ordinaire, M. Ambroise Latour, avocat au Parlement, et le sieur Guillaume Gaston, consuls de ladite Ville, assistés de Noble Jean de Reste, écuyer, syndic de la Communauté, M. Jean Salinier, curé, Noble Bernard de Ranaing, M. Jean Denis Sicard, avocat au Parlement, des sieurs Joseph Latour, Jean Salvaroque, etc..., par ledit sieur de Reste, syndic, a été représenté que, pendant quatre années consécutives, ladite Communauté aurait eu le malheur de perdre, par la grêle, toute la récolte qui, notamment mercredi dernier, second du courant, fut emportée en entier. C'est pourquoi il a requis ladite assemblée de prendre les voies nécessaires pour obtenir de Sa Majesté quelque don pour empêcher la perte entière de tous les habitants. Que si ladite Assemblée trouvait à propos un vœu à perpétuité au nom de la Communauté, à cause des grêles fréquentes qui nous affligent et de vouloir fixer, au dimanche après la fête de Saint Ybars (Saint Eparé), une procession avec la Relique du Saint Patron de ladite Ville pour aller à Saint-Ybars-le-Vieux y célébrer une grand'messe, aux prêtres il serait fourni, par le collecteur de ladite ville, savoir : Ving sols pour le célébrant et dix sols pour chacun des assistants.

« Sur quoi, d'une commune voix... ladite assemblée a délibéré : de faire toutes diligences nécessaires pour pouvoir obtenir du Roi quelque soulagement ; de députer le sieur Latour, premier consul, et M. de Noble, premier syndic, près Monseigneur l'Evêque de Pamiers, Président des Etats, pour lui présenter le verbal de vérification et le prier de vouloir bien s'intéresser auprès du Roi pour la Communauté. Les dits sieurs syndic et consul sont aussi députés auprès de Monseigneur l'Evêque de Lombez, seigneur de Saint-Ybars, pour lui faire la même prière.

« Enfin ladite Assemblée, au nom de la Communauté, a délibéré qu'elle fera faire à l'avenir annuellement, le jour de Saint Pierre et Saint Paul, une procession générale à l'église de Saint-Ybars-le-Vieux, avec la Relique du Patron, où il sera célébré une grand'messe, pour demander à Dieu la conservation des fruits de la terre. Pour l'honoraire du clergé qui assistera à ladite procession et messe, l'assemblée a fixé, savoir : vingt sols au célébrant et dix sols à chacun des autres. Lesquelles sommes seront prises sur les fonds de la Communauté. Et ont signé les susnommés. »

(*Registre des délibérations du Conseil politique de la Ville de Saint-Ybars.*)

(A suivre).

Eugène FERRAN.

UNE LÉGENDE DU PONT DU DIABLE

Fuyez, Télémaque, fuyez ! On ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant. Contre un tel ennemi, le vrai courage consiste à craindre et à fuir ; mais à fuir sans délibérer, et sans se donner à soi-même le temps de regarder derrière soi... L'amour est lui seul plus à craindre que tous les naufrages.

FÉNELON.

Le voyageur partant de Foix dans la direction d'Ax-les-Thermes, aperçoit à quelques kilomètres du chef-lieu, un pont pittoresque jeté là comme une simple solive, sur la verte et torrentueuse Ariège.

Cet édifice, mi-pont, mi-maison, ancien pont-frontière, comme l'on en trouve encore dans notre Midi, traverse la rivière en un endroit où les berges ne sont séparées que de dix à douze mètres environ, mais où, par contre, le cours d'eau coule dans un lit creusé à vingt pieds de profondeur, entre des rochers coupés à pic. A l'endroit où il fut construit, sur le gouffre où il repose, au cœur de cette nature toute pyrénéenne, il oblige le touriste qui a l'instinct du beau, du saisissant, du légendaire, à s'arrêter quelques instants.

Je revenais d'Ax-les-Thermes et m'arrêtai deux jours à Foix, chez un ami qui m'avait invité.

Ce pont, entrevu l'avant-veille à travers l'une des glaces de l'auto, hanta si bien ma pensée que je priai mon ami de me conduire dans ces parages.

J'ai tant lu de légendes et je les aime tant, qu'à mon avis Pierre en connaissait au moins une de toutes celles dont les âges divers ont auréolé le Pont du Diable... Alors que j'étais accoudé sur le parapet, regardant sous le pont les mille tourbillons qu'y fait le courant, plongeant ma pensée rêveuse vers ces profondeurs cachées, et m'abandonnant à mes illusions, Pierre parla ainsi :

« Vers le commencement du siècle dernier on menait joyeuse vie ici, et au dessus de ces ruines s'élevait un beau moulin ; on y tenait enseigne également, ce qui permettait aux voyageurs roulant en diligence ou cheminant le long des routes, de se rafraîchir un moment en contemplant le paysage. Mais le malheur, qui frappe au hasard, survint en ce lieu... Le meunier faisait de bonnes affaires. Jugez ! Le moulin, sans concurrent dans la région, avait clientèle jusqu'à plusieurs lieues à la ronde. Jeanne était l'unique fille de ce ménage de travailleurs ; elle avait vingt ans à peine. Mon grand-père l'a connue, et, dans son langage simple, il me disait l'admiration qu'elle lui inspirait. Certes, elle était belle. Avez-vous lu ce qu'ont dit tour à tour Shakespeare de Juliette — Victor Hugo de l'Esméralda — Dumas fils de la Dame aux Camélias — Mistral de Mireille ? Si les poétiques envolées de ces maîtres en l'art de bien écrire et de bien dépeindre sont tombées sous vos yeux, si vous avez rêvé une seule fois d'une beauté féminine idéale, vous aurez assurément, dessinée devant votre pensée, l'image de Jeanne. Tout en elle portait le cachet de l'œuvre divine. Mythologiquement parlant, de par sa taille, elle était fille de Diane ; de par son visage, elle était sœur de Vénus. L'Ariège pouvait être fière de couler aux pieds de la jeune vierge lorsque, seule, elle allait chaque soir conduire une petite chèvre le long de la berge.

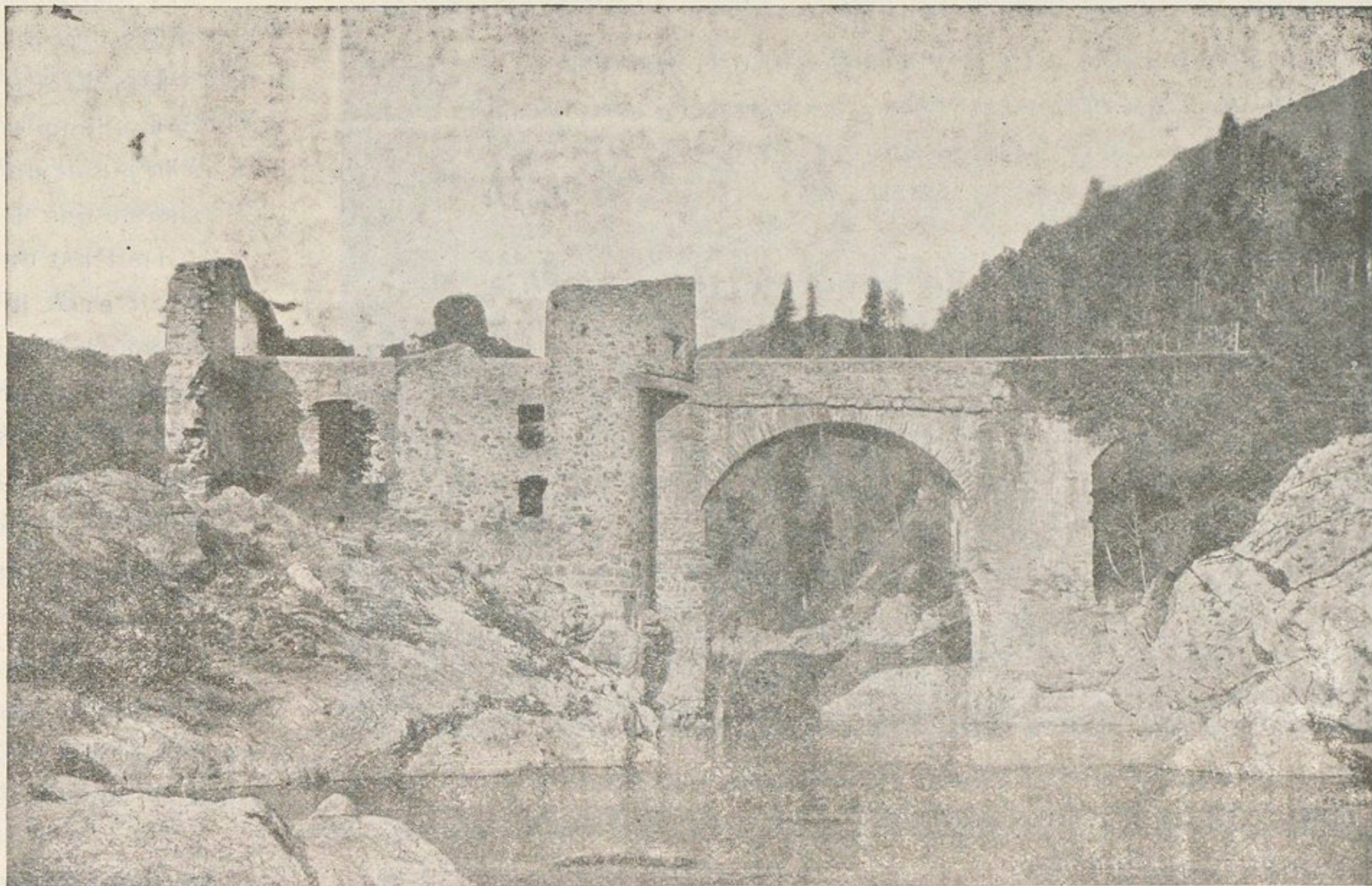
Or, il advint qu'un jour, un jeune homme du pays, ayant nom Christian, passa par là. Il fut, lui aussi, attiré par la beauté des roches et du gouffre. La vingt-cinquième année venait de terminer en lui l'homme viril ; sa distinction native, sa franchise, la douce et attrayante sérénité dont sa physiologie était empreinte le faisaient rechercher de maintes demoiselles. Mais il était pauvre et ses parents ne possédaient que quelques arpents de terre. En ce monde, être pauvre est trop souvent un crime ! Pourquoi alla-t-il ce soir-là se mirer dans l'eau profonde ? Pourquoi la Providence le laissa-t-elle s'engager sur la route du malheur ? — Il devait être le héros d'une bien triste aventure :

Jeanne remontait la rive à pas lents ; parfois elle sautait de roc en roc comme jadis Esméralda avec Djelli sur le parvis de Notre-Dame. Elle revenait vers le logis paternel, insouciuse et ignorante de la vie, lorsque son regard rencontra celui du jeune homme. Ce fut tout. Timides tous les deux, ils ne risquèrent aucune parole, n'échangèrent aucun sourire ; mais la pensée qui est en quelque sorte la flamme de l'âme, attira ces deux êtres. Le serpent est dompté par le sommeil. Le tigre est repu par le carnage. Le lion est vaincu par la force. L'homme est gagné par la patience. L'Amour ne de-

vient complet et intégral que par la mort. Ils se revirent tous deux, d'abord ce furent des inclinaisons de tête de Jeanne, répondant aux coups de chapeau de Christian. Un peu plus tard ils causèrent. Quelles furent les douces paroles échangées ? Dieu seul le sait. Paul et Virginie devaient, un siècle auparavant, tenir les mêmes discours dans les bocages parfumés de l'Ile-Bourbon.

Six mois seulement se sont écoulés depuis la première rencontre. L'heure où Jeanne va avouer son amour pour Christian au rude meunier est arrivée. Comment ! objecta ce dernier, nous avons travaillé pendant vingt années ! Nous avons amassé pierre à pierre ce moulin pour t'en faire l'héritière ! Nous avons toujours ambitionné pour toi un jeune homme de situation parallèle à la tienne ; et tu parles d'épouser ce Christian, cet *estivandier* quelconque qui aujourd'hui travaille pour moi et demain pour le voisin ! Il poursuivit ces observations qui bientôt se transformèrent en menaces. Dans sa colère, il croyait voir en la personne du brave garçon un vulgaire séducteur. Pas plus l'on n'empêchera le reflux d'envahir la grève que deux amoureux d'être un seul. L'Histoire ne nous a laissé que trop d'exemples relatant la fin tragique de ceux qui furent des martyrs d'amour.

Jeanne et Christian se donnèrent rendez-vous un soir ; ils allaient céle-



SAINT-PAUL-SAINT-ANTOINE — LE PONT DU DIABLE.

brer leurs fiançailles, puis s'épouser. L'automne avait séché les feuilles des grands arbres. L'Ariège avait été grossie par les eaux. Le vent soufflait entre les rochers, et le chant des oiseaux nocturnes ajoutait une dernière note triste à ce paysage désolé. Qu'importe pour les deux jeunes gens, pour ce couple malheureux qui allait, ce soir, en dépit des lois humaines, en dépit de leurs parents, s'unir étrangement devant Dieu ! Nos parents ne veulent pas de notre union, dit Jeanne ! Eh bien ! mourons, mon Christian. Nous avons goûté au calice d'amertume, buvons-le jusqu'au fond.... Et Christian de répondre : Nous serons mieux, ma mie, dans ce lit nuptial qui nous est préparé sous les rochers. Là, au moins, nous nous endormirons enlacés, et Dieu, le Père des miséricordes, daignera recevoir nos âmes dans son sein. Et que m'importe la vie d'ici-bas ! Je n'ai plus rien à espérer en ce monde, où l'on refuse de nourrir mon cœur.

Et ils causaient de la sorte, riaient, pleuraient, abrégeant d'instant en instant leur vie, qu'ils sacrifiaient par une déplorable et hélas ! trop commune aberration d'amour, sans songer au désespoir de leur famille, sans trembler devant la redoutable Eternité.

Et maintenant, rocs, tourbillons, écume, recouvrez-les ! Soyez leur robe nuptiale et incorruptible. Pour mourir, l'Yrame et Thisbé eurent l'ombre fraîche d'un mûrier et le désert pour horizon, Mireille, la voûte d'une chapelle, Jeanne et Christian : l'abîme.

Je vous laisse à penser mon cher ami, l'effroi que produisit cette fin tragique dans la région. Je ne sais ce que sont devenus les parents inconsolés et inconsolables de Christian qui, vaincus par une peine aussi implacable qu'imméritée, quittèrent le pays peu de temps après le terrible et regrettable drame. Quant à ceux de Jeanne, ils s'en sont allés là où la fatalité et la misère conduisent. La mère demandait sa fille à chaque instant ; son état mental s'aggrava de jour en jour, puis elle s'alita et finit par s'éteindre, dans une indicible douleur. Pour ce qui est du meunier dont le sot

orgueil et l'inavouable rudesse avaient causé la catastrophe, éperdu, désorienté, dégoûté du travail, croyant voir toujours les deux superbes jeunes gens ce précipitant sous l'arche béante, ayant constamment la scène du drame devant sa porte; il renvoya ses domestiques et refusa de servir ses clients. Un jour, il ferma le moulin et émigra, dolent et lamentable, vers un coin ignoré de la montagne, non sans dire à tous les témoins ahuris de son exode, que le Diable avait dû, comme si souvent jadis, passer par là. On ne l'a plus revu, et oncques plus on n'a retrouvé sa trace. Les gens qui entendaient sa plainte navrante, dénommèrent à nouveau le pont tristement fameux de Saint-Paul-Saint-Antoine : *Le Pont du Diable*.
Foix, le 27 juillet 1914.

Stéphanus de CAMMARS.

LE CRI DE LA CAILLE

*Dans le champ de froment, caché sous l'herbe grasse,
Habite un oiseau grave, intelligent, pieux,
Qui de tout cœur adresse au voyageur qui passe,
Ces trois mots sérieux :*
DIC, CUR HIC ? (1)

*Si ton âme immortelle indolemment sommeille,
Sans souci de l'enfer, de l'éternel bonheur,
Haut, de toute sa force, il crie à l'oreille,
Et jusqu'au fond du cœur :*
DIC, CUR HIC ?

VIATOR.

L'Ecrin des Penseurs Ariégeois

Berger par vocation, le Bethmalais devient chasseur par accident. Il a, autour de lui, des pièces de choix, l'izard, le coq de bruyère, le lagopède, qui sont faits pour tenter son humeur cynégétique. Chanoine CAU-DURBAN.

Une chose qui peut servir à prouver l'antiquité de Mirepoix, c'est qu'il y a dans la banlieue de cette commune une forêt de chênes qui porte le nom de Bélène; ce qui semble être un témoignage du culte que rendaient les Gaulois ou les Celtes au dieu Belenus. De LABOUISSÉ-ROCHEFORT.

Un des puissants attrait des tours de Foix, c'est qu'elles ne rappellent pas seulement par leur architecture menaçante la période féodale; cet édifice, bâti comme un nid d'aigle, se trouve inséparable de ces brillantes dynasties des Comtes de Foix qui jetèrent un si vif éclat durant tout le moyen âge; en sorte qu'il est de toute nécessité pour les étrangers, si peu qu'ils soient amis des arts, de s'arrêter pour admirer le noble et antique manoir des Gaston. Abbé DUCLOS.

Bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, doucement inclinée vers Saint-Girons, la ville de Saint-Lizier, ou plutôt cette végétation de pierres, précieux restes de son antique splendeur, frappe les yeux de l'étranger autant par sa situation pittoresque que par la forme élégante et grandiose de ses vieux édifices. Lorsque le ciel est pur, que le soleil jette un manteau d'or sur la ville, on dirait, mais en miniature, Alger ou Naples, dans l'intérieur des Pyrénées.

Manaud de BOISSE.

Du haut des tours de Foix on contemple, sur une grande étendue, les deux vallées de l'Ariège et de la Barguillère; on suit le cours accidenté de leurs rivières et de leurs ruisseaux; on admire la riche verdure de leur sol, leurs blancs cottages, disséminés dans la plaine et sur les flancs de riants collines. L'ensemble de ce tableau, borné au loin par de hautes montagnes boisées, produit un effet des plus saisissants.

Paul BORDES.

(1) Ces trois mots latins, qui rendent assez bien le cri de la caille, ont une grande portée religieuse et morale. Ils signifient : « Dis-moi, homme, pourquoi es-tu ici-bas ? »

PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

LA PIQUE D'ESTATS (3141^m) ET LE MONTCALM (3080^m)

(Suite.)

En 1891, le capitaine d'artillerie Rayssé (qui, chef d'escadron, deviendra président de la Section de Tarbes du Club Alpin Français), et ses deux cousins J. et C. Caccia, Ariégeois rompus aux courses en montagne, gravissent, sans guide, l'Estats par le Montcalm.

De Foix à Tarascon en chemin de fer; de Tarascon à Vicdessos en calèche. Tout en dinant dans la voiture, on consulte la carte... d'Etat-Major, minute à 1/40,000, pour se la graver définitivement dans l'esprit.

Le schéma est le suivant : formant frontière entre France et Espagne, et orientée N. O.-S. E. l'arête des Estats allonge, sur une longueur de 500 mètres ses trois fleurons, central 3141 m., extrêmes n'atteignant pas tout à fait 3,200 mètres, celui du N.-O. étant plus élevé que celui du S.-E.

Des Estats se détache, à angle droit, une crête légèrement concave au S.-E. longue de un kilomètre en col ou brèche en son milieu, et remontant à la plaine du Montcalm (3080 m.), vaste plateau triangulaire qui n'est en somme que le marchepied des Estats.

De l'Est du Montcalm bifurquent deux nervures décroissantes; l'une au Nord avec le pointement de la Piqueto (2935 m.); l'autre, courant un moment vers l'Est, puis s'incurvant aussi au Nord, pic Madelon, pic coté 2691 m. (pointe d'Argent?) En définitive, ces deux nervures forment un U allongé, ouvert au Nord sur la vallée de l'Artigue; cet U contient intérieurement, le ruisseau de Pla-Subra, affluent de droite de l'Artigue; et il est doublé, extérieurement, coude Sud par le Rioufred (affluent de gauche du Soulcen), et jambage oriental par le Soulcen qui se réunit à Marc avec l'Artigue.

On choisira la voie classique d'ascension de de Chausenque, c'est-à-dire Pla-Subra, et passage du côté Rioufred en l'écornant; puis, du Montcalm aux Estats par le fil de l'arête.

18 h. 1/2, départ de Vicdessos, à pied; soirée d'août splendide.

Près de la bifurcation du chemin Saleix-Aulus, vers la vieille chapelle de Saint-Vincent d'Onort, on éprouve un premier saisissement : au S.-O., par dessus les peupliers, apparaît brusquement le Montcalm, dont le bombement trapu cache l'Estats, et qui projette à droite la flèche acérée de la Piqueto; le Montcalm aux couleurs barbares, du noir et du rouge avec des herminures de neiges, et qui rutille en plein ciel sous les rais ultimes du soleil, tandis que sa base s'assombrit; et qui écrase tout de son enlèvement de 2400 mètres; et qui impressionne extraordinairement par sa magnificence sauvage.

Au delà d'Auzat, la vallée, enserrée par de hautes arêtes, s'emplit graduellement d'ombre crépusculaire, ce pendant que la zone du ciel visible prend les colorations changeantes des limpides soirs d'été.

20 h. 1/2, Marc; le globe jaunâtre de la lune levante, arasant les cimes orientales, imbibe les bas-fonds d'un poudroiement vermeil qui atténue la tristesse des lieux.

Raide et médiocre sentier, rive droite de l'Artigue, en diagonale S.-O. Bruyères, rhododendrons, bois, jispet.

Sous la pleine lune montante dans le ciel merveilleusement limpide, sous la belle lune d'août épandant partout les silencieux faisceaux de ses radiations tournant au bleuâtre, le paysage précise ses lignes générales, dégagées des détails diurnes. Et l'on progresse lentement, au milieu de l'immobilité et du silence dédaigneux de ces masses rébarbatives dont on vient troubler les frustes songeries.

Après Pigeol, Pla-Subra, que l'on atteint à 23 h. 1/4. Dans ce replat ovale, cerné par les gigantesques escarpements du Montcalm et de la pointe d'Argent, trois orris. On se repose au dehors. Site des plus austères, au milieu des énormes montagnes fuyant en hauteur dans la nuit, et qui ne laissent qu'une mince échappée sur le brillant du ciel; bruit monotone et continu d'une cascade proche; parfois heurt des clochettes des moutons couchés aux alentours; solitude et mélancolie indicibles.

A minuit juste, on recharge les sacs. Parcoursu lestement d'abord Pla-Subra dans sa longueur, parmi schistes et rigoles d'eau; puis, tout d'un coup, redressement des pentes. Le Montcalm domine d'ici de 1100 mètres sur une distance horizontale de 1500 mètres, presque la pente moyenne Oulettes de Gaube-Vignemale.

Certes pas d'endroits réellement dangereux, mais une inclinaison continue et fatigante au possible.

On s'élève entre des rochers aux profils taillés, dans un air calme et tiède, sous un ciel qui n'a rien perdu de son absolue sérénité. Et du côté de la Pointe d'Argent, on réveille un écho polysyllabique ; sonorité excessive qui rompt pour un instant le lourd silence, et le rend plus opprimant lorsqu'elle est éteinte.

Peu à peu, l'horizon de s'élargir, et des pics nombreux de se ciseler en brun sur le pétilllement des astres. C'est une joie intense de pouvoir s'évader vers les espaces plus amples.

Franchi la crête séparative de Rioufred, et décrit un crochet à droite, en dominant le laquet. La lumière de la lune, qui décline à l'occident vers l'écran des monts, se retire des bas fonds, et dans les ténèbres blafardes lue le luisant bleu-nuit du laquet. Plus loin, de ce côté, la chaîne d'Argent s'étale indistincte et terrible, avec ses lits d'avalanches aux neiges d'une matité sépulcrale. Et pas un mouvement, sur terre comme dans le ciel ; scène grandiose et écrasante de haute désolation !

On grimpe sans répit à travers des rocs d'un brun rouge terni, jaspés de plaques de neiges. A pareille altitude, dans les Pyrénées de l'Ouest, on foulerait des glaciers réjouissant la vue, on agripperait des parois verticales secouant les nerfs. Ici, un effort soutenu, une élévation neutre ; quelque chose comme le gravisement d'un formidable tas de minerai de fer, et qui s'affaîsserait ténébreux dans un fond invisible, et qui se dresserait sans jamais finir ; qui se dresserait, sombre et décrépit vers le Zénith.

4 h ; petit déjeuner à la source du Montcalm, à quelque 3000 m. d'altitude. Lueurs ambrées dans la pureté du ciel oriental, annonciatrices de l'aube, et qui reposent enfin les yeux des teintes funèbres de la montagne.

4 h. 1/2 signal du Montcalm (3080 m.), mi-ruiné, au milieu d'une plaine de pierres. On ne s'y arrête pas ; on veut mieux encore. Et en hâte, en réservant ses regards pour le paysage final, on atteint la Pique d'Estats (3141 m.)

*
**

Il est 5 h. 1.4, et on arrive à temps pour le lever du soleil.

Le ciel a conservé partout, dans tous les azimuts, sa limpidité et son calme absolu ; seule, vers l'orient, une écharpe de nuées transparentes d'un gris de tourterelle tournant au rose évanouissant, marque le futur point d'émergence de l'astre.

Accotés à la tourelle signal, on emplit d'abord son âme de la griserie du vide, de cette attirance de l'espace circulaire illimité qui se perd dans le fin fond des horizons extrêmes. Il semble qu'à vos pieds finit la terre, et qu'en dessus de vos têtes commence le ciel libre !

Puis, en baissant les yeux, on distingue, confusément encore, un hérissé prodigieux de rocs et de neiges dont on se croit le centre, et que l'on commande splendidement, rien ne dépassant le niveau atteint ; rien jusqu'à la Maladetta à 60 km. à l'Ouest, c'est-à-dire infiniment loin.

Cela est à peine nuancé par l'aube, et sans reliefs à cette heure. Mais voici que, brusquement, monte le soleil rouge rubis ; et le paysage, brusquement aussi, de changer magiquement, avec des crêtes liserées de feu et des creux ombrés de bleu-gris.

On les retrouve les prestigieuses Pyrénées, magnifiées par cette matinée pure et tranquille d'août, sans un nuage, sans une vapeur, sans un souffle de brise. Et l'on s'exclame, dans le ravissement, devant les deux tiers de la chaîne, depuis la Méditerranée jusqu'aux soulèvements de la Bigorre, depuis le Canigou à 90 km, à l'Est jusqu'au Mont Perdu à 110 km, à l'Ouest. Et l'on voudrait, chose impossible, crier leur beauté d'un seul coup, aussi vite que le rapide regard tournant les dévore.

Faire revivre sur le froid papier l'harmonie de formes des montagnes palpitantes sous le réchauffement dansant de l'air ; noter par des mots les nuances féériques et fugaces, les colorations inouïes de splendeur des rochers et des glaces ; et par des syllabes fixer les parfums vivifiants d'une atmosphère vierge comme aux premiers âges du monde, chose impossible !

Mais, tout de même, on va se griser de la nomenclature sonore des sommets visibles, des mille sommets rangés en cercle, tels les grenadiers de la vieille garde massés pour la parade.

Et voici qu'éclate en fanfare l'appel des brisquards, chefs de file et serre file :

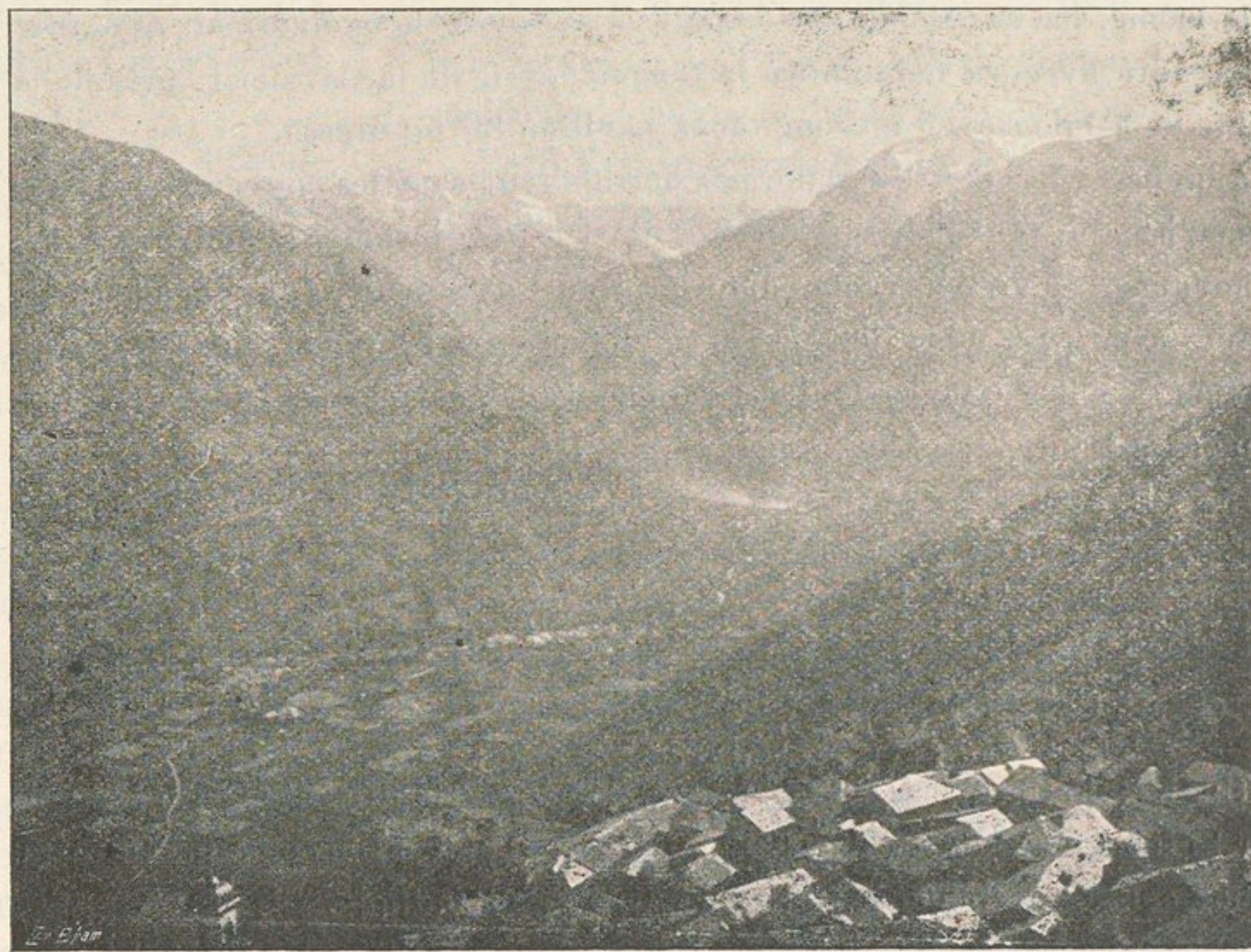
Mont Perdu et Marboré, vers Gavarnie ; Pic Long ou Vierge et Néouvielle, vers Barèges, Midi de Bigorre, vers Bagnères ; Lis, Perdighère, Posets, Maladetta, vers Luchon ; Montarto et Encantados, vers Aran ; Crabère et Maubermé, vers Castillon ; Mont Valier, Mont Rouch, vers Couflens ; las Roujos, Certescans, Coullac, Turgulla, vers Ustou ; et les voisins, Guins de l'Asé, Brougat, Montcalm, Rouge des Bassiès, Bersil, Cap dé Fum, Trois Seigneurs, Endron, Pointe d'Argent, Malcaras, Aspre,

Tristagnes, de l'Etang Fourcat... ; et les plus lointains, Saint-Barthélemy, Soularac, Rialp, Thoumas, Serrère, Fontargente, Rulle, Albe, Ascobes... Pédroux, Carlitte, Canigou ; et vers l'Andorre, Canalbonne, Bareytes, Arinsall, Médocourbe, Lavans, Coma-Pedrosa, Montexo, Estanyo, Casamanya... Ils sont là tous, bigourdans, gascons, languedociens, ariégeois, catalans, espagnols, andorrans ; tous altiers et portant panache, impassibles majestueusement.

De cette ascension des Estats subsistera d'ailleurs le souvenir très particulier d'un panorama étrange, nulle autre part rencontré peut-être. Deux zones de couleurs tranchées, la plus éloignée d'un mauve vapoureux, fondu avec le bleu lavande du ciel ; dans la plus rapprochée, des pics ayant perdu leur aspect morose de la nuit, et qui, dans l'irradiation solaire, brasillent sauvagement rouges.

(A suivre.)

E. de LARGET.



VALLÉE DE VICDESSOS, VUE DU VILLAGE D'ORUS.
Dans le fond de la vallée, Vicdessos puis la fumée des usines d'Auzat. A droite, la pique rouge de Bassiès (2,677 m.). Dans le fond, le massif du Montcalm en partie voilé par un nuage.

LES EAUX NITRATÉES DE FOIX

Par ce temps de canicule où tout le monde paie son tribut à l'impérieuse et souvent dangereuse nécessité d'étancher sa soif, il nous paraît opportun de reproduire ce qu'a écrit, en 1893, notre savant compatriote M. le docteur Félix Garrigou, de Tarascon, chevalier de la Légion d'honneur, fondateur et directeur de l'Institut d'Hydrologie à la Faculté des Sciences de Toulouse, sur les eaux potables de notre chef-lieu :

Sur la promenade de Villote, coule une source vraiment intéressante au point de vue hydrologique. Elle constitue un épanchement de la nappe phéatique moyenne de la région, et est remarquable par la quantité de nitrate de potasse qu'elle contient. Il y en a, en effet, 0 gr. 010 par litre.

Cette eau est d'excellente qualité comme eau potable. Elle est recherchée par tous les habitants de la ville, voire même par les étrangers qui traversent Foix. Elle n'a jamais causé d'accident épidémique, et constitue une boisson qui, de ce fait seul, la fait classer au premier rang (1).

Les municipalités qui se succéderont à Foix doivent considérer comme un devoir de ne jamais toucher au captage de cette source, et de la mettre à l'abri de toute cause de contamination.

La ville est alimentée par l'eau d'un ruisseau qui traverse la grotte de Sainte-Hélène, située en aval de Foix. Cette eau est également nitratée, mais surtout bicarbonatée calcique. Elle marque 30° à l'hydrotimètre et, néanmoins cuit parfaitement les légumes. Son principal inconvénient est d'être quelquefois trouble et d'un débit irrégulier.

Docteur Félix GARRIGOU.

(1) La source de Villote n'est heureusement pas unique dans Foix. Son vaste réservoir pourvoit de son eau salubre les divers quartiers de la vieille ville, où la population sait distinguer avec un tact parfait les anciennes fontaines des fontaines relativement récentes qu'elle a en horreur, à tort ou à raison, alimentées par la source de Sainte-Hélène ou de Saint-Sauveur, laquelle, en outre de son grave et trop habituel défaut de limpidité, a celui d'une lamentable pénurie privant la ville, surtout en été, de l'alimentation nécessaire.

Il est infiniment regrettable, selon nous, que les Casernes Gaston de Foix et le Lycée soient soustraits à l'inappréciable bienfait des eaux du réservoir de Villote qui, d'après l'opinion générale, viennent de Prat-d'Albis. La municipalité actuelle a compris dans les articles essentiels de son programme la question primordiale de la réorganisation des fontaines. La source « Saurat », lui est acquise. Il lui serait facile d'acquiescer à peu de frais, toutes les autres abondantes sources du quartier des Ruisseaux. Puisse-t-elle se décider à le faire ! Car, en dernière analyse, et sans parti-pris aucun, il s'agit ici d'une question vitale pour les habitants de Foix et pour les étrangers qui visitent notre chef-lieu et qui l'aiment en raison de ses attraits pittoresque. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de signaler à nos respectables édiles l'admirable exemple offert par la ville voisine et amie de Saint-Girons.

LE FUXÉEN.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIER

Episode des Guerres de Religion.

2 août 1565. — Henri de Montmorency, appelé Damville tant que vivait son père, s'était emparé de la ville de Pamiers deux ans auparavant, après les excès commis par les Religionnaires, et les avait traités fort sévèrement. De plus, Charles IX venait de réunir Pamiers au Languedoc par Ordonnance de Bayonne, et cette mesure paraissait enlever à la Ville son autonomie traditionnelle, toujours si jalousement revendiquée par elle. L'Edit de pacification de janvier, en mettant en présence les catholiques et les protestants, avait rendu la lutte plus violente. Les Réformés étaient redevenus les maîtres au moins dans le Conseil de Ville qui, réuni au Trentat, refusa de recevoir le susdit Damville, gouverneur du Languedoc. Le sieur de Malportel fit valoir les motifs d'opposition, tirés de ce que la Ville était trop pauvre pour faire un cadeau et de la fidélité qu'elle devait à la reine Jeanne d'Albret, l'ardente propagatrice de la Réforme dans la Province. Cependant, sur les conseils prudents de la reine Jeanne elle-même, on se décida, le 8 août, à recevoir le gouverneur et à aller l'attendre avec les habitants à la Commanderie de la Cavalerie, près de la route de Toulouse, où un somptueux pavillon lui fut dressé.

L'année suivante, les Réformés détruisirent tous les couvents et toutes les églises de la Ville, monuments d'art d'une incomparable beauté, au témoignage du grand évêque-historien Henri de Sponde. Les clochers seuls furent conservés pour le guet et la défense de la ville. Que de ruines irréparables accumulées en peu de jours par des vandales et des sectaires sans aveu!

L'Annaliste de Pamiers.

DES MOTS

Un lecteur de *l'Ariège Pittoresque*, amusé par notre dernière anecdote sur l'archevêque d'Albi, Jerphanion, nous en conte à son sujet une autre du même genre, qu'il donne pour parfaitement authentique.

L'archevêque confirmait dans quelque obscur chef-lieu de canton, lorsque vint à lui manquer le coton destiné à éponger les fronts, que son doigt venait d'oindre. En latin il en réclame aussitôt à son grand vicaire, occupé à parler service avec le curé de la paroisse.

— *Bombacium*, demande vainement le prélat.

Un brave curé rural, qui souffrait de laisser sans réponse l'anguste parole, y alla sans hésiter d'un énergique :

— *Et cum spiritu tuo*.

— *Bombacium, bombacium*, répète l'archevêque sur un ton pressant.

S'imaginant sans doute n'avoir pas été entendu, notre brave curé bisse

sa réplique en élevant la voix; il attira ainsi l'attention du grand vicaire, qui, s'apercevant de l'incident, s'empessa d'obéir à Sa Grandeur.

Mais revenons à l'Ariège.

Il y a quelques années des piquets furent placés à Foix sur la montagne du Pech pour marquer l'emplacement que devait occuper certain canal en projet.

Un jour, quelques personnes s'entretenaient de ces travaux devant un Fuxéen, encore plein de vie; on parlait de la force qu'on pourrait retirer d'une chute à organiser et on ne l'évaluait pas à moins de mille chevaux. Aussitôt notre Fuxéen de s'écrier :

— Mille chevaux sur le Pech? Et comment ferait-on pour les nourrir? Ce n'est pas tout que de les abreuver!

Le piquant est que notre homme appartenait à cette administration, dont l'électricité constitue l'un des services.

Il est vrai que bon nombre de ses agents actuels...

E. PÉLISSIER,

Archiviste départemental de l'Ariège.

L'Annuaire de l'Ariège

Nous sommes bien en retard pour adresser à M. Joseph Fra, directeur de *l'Annuaire de l'Ariège*, les éloges qu'il mérite pour le 44^e volume de cette précieuse et très intéressante publication, honorée à bon droit d'une subvention du Conseil général. Dans les *Annales du Midi*, notre savant archiviste départemental M. Edmond Péliissier, fit ressortir, l'an dernier, l'excellente contribution qu'apporte à l'histoire et à la géographie locales, *l'Annuaire de l'Ariège*, grâce aux nombreux érudits qui, tous les ans, réservent à ses hospitalières colonnes les meilleurs de leurs travaux.

Voici, pour le volume très richement illustré de 1914, l'énumération des travaux spéciaux qui continuent très avantageusement la déjà longue et brillante série documentaire dont les chercheurs auront à profiter plus tard : Nos musiciens ariégeois : Marc Delmas, par M. Boutouille, maire de Lagarde ; Les Impressions d'Ariège, par M. Boutouille ; l'Industrie du talc dans l'Ariège ; Foix et Andorre, par M. Izarn de Fanjaus ; L'Apiculture en Ariège, par M. Brunet, juge de paix à Foix ; Chronique de l'Ariège, par M. Edmond Péliissier, archiviste départemental ; Un disparu de 1660, le village de Lugeat, par M. Vincent Cénac ; Les Moulins de la Ville de Pamiers, autrefois et aujourd'hui, par M. le chanoine Ferran ; L'Usine de Pamiers, par M. Georges Bonnans, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse ; L'Astronome Jean Vidal, de Mirepoix, par M. le chanoine Ferran ; La Ferme Ecole de Royat.

Georges BAZIN.

Échos Ariégeois

Fiançailles. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Roquelaine, l'horticulteur-pépiniériste du faubourg Bonnefoy, très honorablement connu à Toulouse, beau-frère de notre cher compatriote appaméen M. Roubichou du Périer, avec Mlle Gabrielle Rousse, fille du sympathique minotier de Foix.

Nos meilleurs compliments aux deux familles et nos plus sincères souhaits de bonheur aux futurs époux.

Nécrologie. Nous enregistrons avec une vive peine le décès, à Pamiers, dans sa propriété de Montplaisir, route de Villeneuve-du-Paréage, de notre cher compatriote et ami M. François Barbié, principal en retraite du Collège de Saint-Yrieix. Le très sympathique défunt était âgé de 74 ans.

Respectueuses condoléances à la famille.

— Nous avons la douleur d'apprendre le décès, à Rimont, de Mme Vve Portet, mère de la Receveuse des Postes de cette localité, à laquelle nous exprimons nos vifs regrets.

— Nous enregistrons avec peine le décès de M. Michel Caujolle, négociant à Saint-Lizier, et administrateur du Bureau de bienfaisance, bien connu dans la cité Couseranaise, où sa perte est unanimement regrettée.

— On nous annonce de Salau le décès de Madame Anna Berdou, épouse du maître-d'hôtel bien connu de la colonie ouvrière de cet industriel petit village-frontière. La regrettée défunte n'était âgée que de 57 ans.

Madame Berdou était la fille de M. Andrieu, le sympathique maître d'école, qui

est resté pendant plus de vingt ans instituteur à Salau.

En cette pénible circonstance et devant la perte cruelle qu'il vient d'éprouver, nous prions M. Alexandre Berdou ainsi que sa famille, de vouloir bien agréer l'expression de nos plus respectueux sentiments de condoléances.

Distinction honorifique. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, M. le Consul général d'Italie à Monaco, a remis à M. Vianès, Consul général de France, la cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne royale d'Italie.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à M. Vianès qui compte de si nombreux amis dans l'Ariège.

Nos compatriotes. — Notre distingué

compatriote fuxéen M. Marcel Chausson, fils de notre éminent ami M. Chausson, vice-consul d'Espagne, proviseur honoraire de notre lycée, est nommé administrateur de 5^e classe des services civils de l'Indo-Chine.

— Notre cher compatriote fuxéen M. Albert Balança, ancien élève du lycée de Foix, commis d'économat au lycée de Montpellier, est nommé sous-économe du lycée de Rodez.

— Notre compatriote, Mlle Marguerite Boursinhac, élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, vient d'être reçue, après un très brillant examen, au certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Mlle Boursinhac est la fille aînée de notre excellent confrère et ami, M. Boursinhac, le distingué professeur du collège de Pamiers.

— M. Gayraud, fils du dévoué pharmacien de l'hôpital de Pamiers, vient d'être reçu avec la mention bien, à son examen de seconde année de droit.

— M. Paul Cathala, de Pamiers, conducteur des ponts et chaussées de 3^e classe, vient d'être élevé à la 2^e classe et attaché au contrôle financier à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, à Paris.

— M. Louis Arcens, ancien élève du collège de Pamiers, élève de l'Ecole coloniale, vient de subir brillamment avec la mention assez bien, son dernier examen de doctorat en droit devant la Faculté de Paris.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Danès, fils du commandant en retraite Danès, notre compatriote appaméen, vient d'obtenir au concours de l'institut électrotechnique, qui a duré dix jours, le diplôme d'ingénieur.

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Louis Caunes, fils et neveu des industriels bien connus de Saint-Girons, élève de l'Ecole de Commerce de Toulouse, vient de subir avec succès les divers examens de fin d'études et de conquérir brillamment son diplôme de sortie.

— Mlle Rose Dégeilh, surveillante et chargée de cours à l'Ecole supérieure de filles de Saint-Girons, vient de prendre part, avec succès, au concours pour le professorat des écoles primaires supérieures.

— M. Laurent Bordes, élève de l'école libre des garçons de Saint-Girons, vient d'obtenir, dans les plus brillantes conditions, le brevet élémentaire.

— Dans la liste des candidates admissibles en qualité de dames employées des postes et télégraphes, nous relevons pour l'Ariège le nom de notre compatriote Mlle Galin, reçue avec le numéro 32.

— Nous apprenons avec plaisir que M. Chalou, fils de M. le percepteur de Saint-Pierre-de-Rivière, vient d'obtenir le diplôme d'ingénieur, décerné par l'Institut électrotechnique de Grenoble.

Nominations universitaires. — M. Larmorlette, professeur de physique au Lycée de Nîmes, est nommé censeur au Lycée de Foix, en remplacement de M. Méric, maintenu dans ses fonctions de professeur de mathématiques au Lycée de Toulouse.

M. Genevray, professeur, chargé de cours d'histoire au lycée de Rochefort, en congé d'inactivité, est nommé professeur chargé de l'un des cours d'histoire au lycée de Foix, en remplacement de M. Chardeaux.

Ponts et Chaussées. — M. Caralp, adjoint technique stagiaire des Ponts et chaussées dans le département de la Somme, est affecté au service de la ligne St-Paul-St-Antoine, à Lavelanet et à Bélesta.

— M. Bonny, adjoint technique de 3^e classe, attaché dans le Morbihan au service ordinaire, sera affecté dans l'Ariège au service de la ligne Saint-Paul-Saint-Antoine à Lavelanet et à Bélesta, en remplacement de M. Estaque, agent temporaire, appelé à une autre destination.

Eaux et forêts. — A compter du 1^{er} juillet 1914 :

M. Henri Caster, inspecteur des eaux et forêts de 3^e classe à Saint-Girons, est élevé sur place à la 2^e classe de son grade.

M. Jean-Paul Agasse, inspecteur de 4^e classe, à Foix, est élevé sur place à la 3^e classe de son grade.

M. Delage, garde général de 2^e classe, à Castillon, est élevé sur place à la 1^{re} classe de son grade.

MM. Becq, à Goulier, et Denat, à Saint-Girons, brigadiers domaniaux de 1^{re} classe, sont nommés hors classe.

MM. Duffos, à Bethmale, Clastres, à Bonac, brigadiers domaniaux de 2^e classe, sont élevés sur place à la 1^{re} classe de leur grade.

Routes nationales. — Par arrêté préfectoral en date du 15 juillet, M. Jules Bonzon a été nommé cantonnier des routes nationales dans l'Ariège.

Douanes. — La médaille d'honneur des agents des douanes vient d'être décernée à MM. Victor Fauré, brigadier, et Mizaël Nougé, sous-brigadier aux Cabannes.

Ministère des Finances. — **Tableau d'avancement du personnel des trésoriers et des recettes des finances.** — Sont portés sur ce tableau pour l'Ariège pour une classe supérieure :

MM. Vergé, Caralp, Pailhole, Le Quellant, Pons, Sicre.

Nos instituteurs. — M. Jean Piquemal, instituteur à Balaguères (Ariège), est nommé officier d'Académie.

Les récompenses suivantes sont attribuées aux instituteurs et institutrices publics, pour services rendus aux œuvres complémentaires de l'Ecole :

Médaille de vermeil et prime de 100 fr., M. Munié, instituteur à Bélesta.

Rappel de médaille de vermeil : Mme Durroux, à Betchat.

Médaille d'argent avec primes de 75 fr., MM. Cazenave, à Tarascon ; Surre, à Lérans.

Rappel de médaille d'argent : MM. Pauly, à Castelnau-Durban ; Soula, au Carlarat.

Médaille de bronze avec prime de 50 fr., MM. Bernadac, à Aurignac ; Doussé, à Saint-Jean-du-Falga ; Hygounet, à Montferrier ; Lasserre, au Mas-d'Azil.

Rappel de médaille de bronze : MM. Authier, au Pla ; Carbonne, à Ornolac ; Laurens, à Soula ; Loubet, à Lorp ; Ponsi, à Urs ; Soulié, à Villeneuve-du-Paréage.

Cour de cassation. — Par arrêté de la Cour de cassation, la demoiselle Henriette Bernadac, qui s'était pourvue contre un arrêt de la Cour d'assises de l'Ariège, en date du 18 mai 1914, a été déchuée de son pourvoi et condamnée aux dépens.

Cour d'assises. — Rôle des affaires de la session d'assises de l'Ariège qui s'ouvrira

à Foix, le lundi 3 août, sous la présidence de M. Piganiol, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, ayant pour assesseurs MM. Bult, président du tribunal de Foix et Loup, juge au même siège.

Lundi 3 août. — Affaire de vols qualifiés. — Auguste-Tiburce Bergé-Danton, 33 ans, boucher à Labastide-sur-l'Hers. Ministère public, M. Courtès-Lapeyrat, substitut ; défenseur, M. Chassaing, avocat du barreau de Pamiers.

Mardi 4 août. — Affaire d'attentats à la pudeur et tentative de viol sur sa fille. — Pierre Roques, 58 ans, chiffonnier à Varilhes, Ministère public, M. Charrier, procureur de la République ; défenseur, M. Chassaing.

Mercredi 5 août. — Affaire d'assassinat et vol. — Marie Auriol, épouse Charles Déjean, 52 ans, ménagère à Saint-Paul-de-Jarrat. Ministère public, M. Charrier, procureur de la République ; défenseur, M. Berrenger, avocat à la Cour d'appel de Toulouse, maire de la commune de St-Paul-de-Jarrat.

Petit Séminaire de Pamiers. Nous sommes heureux de signaler les beaux résultats obtenus par ce très sérieux établissement, si intelligemment dirigé par M. le chanoine Figarol, durant l'année scolaire 1913-1914.

Elèves reçus au baccalauréat : Session d'octobre 1913 : Adolphe Soulié, de Vèbre. — Session de juillet 1914 : Philosophie : reçu, Joseph Poujol, de Vicdessos. Rhétorique : reçu, François Piquemal, de Soulan ; admissibles, L. Galy, de Saverdun ; Théophile Fauroux, de Montjoie ; Gaston Saint-Pastou, de Pamiers.

Bibliothèque populaire de Pamiers. — Le Comité de la Société républicaine d'instruction s'est réuni, ces jours derniers, dans la salle de la bibliothèque populaire et a procédé au renouvellement du bureau.

Ont été réélus : président, M. Barbe ; vice-présidents, MM. Dembinski et Nadal ; secrétaire-trésorier-bibliothécaire, M. J. Soula ; bibliothécaire adjoint, M. Ernest Fauré.

Le comité a désigné M. Louis Dembinski pour représenter la Société au congrès de la Ligue de l'enseignement qui doit tenir ses assises à Nantes.

Enfin, le comité, soucieux de l'hygiène et de la bonne tenue des livres, a décidé de désinfecter les livres périodiquement. C'est une sage mesure, dont on ne saurait trop féliciter ceux qui l'ont proposée et votée.

Succursale Fuxéenne de la Société Générale. — Les services de la Société Générale seront transférés, à partir de Lundi prochain, 3 août, dans le somptueux Hôtel, véritable bijou d'architecture, qui vient d'être édifié, rue Théophile-Delcassé.

Visiteurs de marque dans l'Ariège. — Ces jours derniers la Station de Pontaut d'Ayer, si pleine d'avenir, a eu la visite du Prince Albert de Monaco et du docteur Richard, médecin ordinaire du Prince, et directeur du célèbre Musée océanographique de Monaco.

— Mardi dernier sont arrivés à Ax-les-Thermes, venant du Vernet-les-Bains, M. Deschanel, président de la Chambre des députés, et Madame, Mme et M. Deschanel, qui voyagent en automobile, sont repartis le mercredi matin se dirigeant sur les Pyrénées-Orientales, après avoir visité notre coquette station thermale et exprimé le regret de ne pouvoir y prolonger leur séjour.

Vacances scolaires. — L'époque et la durée des grandes vacances dans les écoles publiques du département sont fixées ainsi qu'il suit :

1° Dans les écoles primaires élémentaires, du jeudi 20 août au mercredi 30 septembre 1914, inclus ;

2° Dans les écoles où un cours d'adultes a fonctionné conformément à la circulaire de M. l'Inspecteur d'Académie en date du 5 décembre 1912, dans celles où il existe des œuvres post-scolaires considérées comme équivalentes, et dans celles où des classes de vacances sont régulièrement organisées, du 6 août au mercredi 30 septembre 1914 (pour celles qui auront droit à un congé supplémentaire de 15 jours) ;

3° Du jeudi 13 août au mercredi 30 septembre 1914 inclus, pour celles qui n'auront droit qu'à huit jours de congé supplémentaire ;

4° Dans les écoles maternelles, du jeudi 20 août au mercredi 30 septembre 1914, inclus.

La rentrée des classes aura lieu dans toutes les écoles, le vendredi 2 octobre 1914, à 8 heures du matin.

La saison à Aulus. — La merveilleuse station thermale d'Aulus reçoit journellement un nombre considérable d'étrangers. Cette affluence est due au site le plus séduisant qu'offrent les Pyrénées, mais surtout à la bienfaisance d'eaux universellement connues et appréciées. A Aulus, la vie n'est pas chère et les hôtels, qui offrent le confort moderne, sont d'un prix abordable aux gens les plus modestes.

Ajoutons que le transport des voyageurs a lieu en autobus et tramways.

La saison à Audinac. — Malgré une température trop souvent inclemente, le nombre des buveurs augmente tous les jours. Il y a d'abord l'importante colonie Saint-Gironnaise, qu'amènent chaque matin les tramways. C'est là un sérieux renfort grâce auquel, quand il fait mauvais temps, les heures passent plus vite, parce qu'il fournit toujours un précieux appoint pour l'organisation des sauteries et des jeux.

La saison à Pontaut d'Ayer. — Nous avons déjà eu l'occasion de dire que la source Pontaut ferait sûrement son chemin. Nous ne sommes pas les seuls à le penser, car les visiteurs, les touristes, les buveurs y viennent de plus en plus nombreux.

Les étrangers à Vicdessos. — On écrit de ce charmant chef-lieu de canton :

« Notre coquette localité semble devoir attirer cette année bon nombre d'étrangers.

« Tous les jours arrivent des familles entières qui viennent prendre dans nos montagnes un repos salutaire ; bientôt tous les appartements réservés à ces hôtes seront occupés et c'est avec plaisir que nous assistons dans notre contrée à un véritable réveil des Pyrénées.

« C'est que Vicdessos gagne à être connu : bâti à proximité du Montcalm, du pic des Trois-Seigneurs et du pic d'Endron, c'est un village calme et pittoresque, très propice aux cures d'air faciles et aux excursions agréables et nombreuses. Il offre aux surmenés de la vie la solitude qui repose et l'air pur qui vivifie.

« Espérons que la température se fera de plus en plus clémente, et que la beauté de nos sites, jointe au bon accueil de la population, attirera toujours dans nos murs plus

de touristes et plus de citadins, amis des villégiatures paisibles et réconfortantes. »

Hôpital de Saint-Girons. — M. le ministre de l'Agriculture vient d'accorder à l'Hospice de Saint-Girons, sur les fonds du pari mutuel, une nouvelle subvention de 18 000 fr. qui, ajoutée à celle de 10,000 fr. accordée au mois de mars dernier, fait un total de 28,000 francs. Cette somme doit être employée pour l'aménagement de l'aile droite du bâtiment où on édifiera des chambres et des réfectoires, la construction d'une salle d'opérations, l'achat des divers instruments et appareils chirurgicaux.

Nous nous réjouissons de cette bonne aubaine.

Les Mines d'Alzen. — Vendredi, avant l'ouverture de l'audience correctionnelle, le tribunal civil de Foix a procédé à la vente sur surenchères des mines de cuivre argentières d'Alzen, près La Bastide-de-Sérou. La mise à prix était de 37,335 fr. M^e Rives, avoué, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 57,000 fr. Le nom de l'acquéreur n'a pas été donné à l'audience.

Nous nous réjouissons à la pensée qu'une ère nouvelle de prospérité va s'ouvrir pour le canton de La Bastide-de-Sérou.

Les Mines de Sentein. — On vient de procéder à Sentein, à l'élection d'un délégué et d'un sous-délégué à la sécurité des ouvriers mineurs.

M. Marc Arnaud Périssé, conseiller municipal est élu délégué.

M. Marc David Estréné est élu sous-délégué. Félicitations.

Regrettable incendie. — Ces jours derniers, vers 5 heures du soir, le feu s'est déclaré dans la maison de notre excellent ami M. Caors, architecte, square Balagué, à Saint-Girons.

Le feu a pris naissance dans le cabinet de travail de M. Caors, situé au premier étage, sur le Cours. L'alarme fut donnée par Mme Lechibre, sœur de Mme Caors. Aussitôt des voisins accoururent, et, tandis que les uns organiseraient les premiers secours, les autres couraient chercher les pompes et avertir les pompiers. Ceux-ci arrivèrent rapidement et mirent en un clin d'œil une pompe en batterie. Il était temps. Le feu, après avoir dévoré le mobilier et le plafond du cabinet, avait attaqué la pièce contiguë qui sert de bibliothèque. Il put fort heureusement être maîtrisé avant d'avoir pris de plus amples proportions. Il a causé, néanmoins, des pertes irréparables, vu la nature des objets qui ont été détruits : des livres, une grande quantité de travaux, de plans, de croquis, d'études, des albums et appareils divers.

Les dégâts causés à l'immeuble sont relativement peu importants, mais les pertes, qui n'ont pu être évaluées, atteignent certainement au total une valeur élevée et ne seront malheureusement que très insuffisamment couvertes par une assurance.

Les causes de l'incendie sont purement accidentelles. M. Caors avait travaillé le matin de très bonne heure dans son cabinet et tout porte à croire que c'est une allumette ou un bout de cigarette mal éteint qui l'a provoqué.

Tragique accident. — Un pénible et tragique accident qui a coûté la vie à deux personnes, s'est produit vendredi matin, à

dix heures, au lieu dit la Mijane, commune de Villemoustaussou (Aude).

Le sieur Joseph Soum, 25 ans, né à Esplas, canton de Saint-Girons, et sa sœur Anna, 19 ans, domiciliés chez leurs parents, laitiers rue Trivalle, à Carcassonne, allaient prendre un chargement de fourrage dans un champ situé près du Trapel. Montés sur une jardinière attelée d'un cheval, ils suivaient le chemin de halage du Canal du Midi. Soudain, un bicycliste vint à passer. Le cheval prit peur, se cabra, et, en reculant, il entraîna véhicule et conducteurs dans le canal.

Aux appels désespérés de ces derniers, des voisins se portèrent à leur secours. Mais il était déjà trop tard. Quand on les repêcha ils avaient tous les deux cessé de vivre. Le cheval aussi était mort asphyxié.

Dans le fanbourg de la Trivalle, où la famille Soum était très connue, ce triste événement a produit une émotion considérable.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Société d'Agriculture de l'Ariège.

— Les membres de cette Société se réuniront dimanche, 2 août, à 1 heure précise, Hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Jules de Terssac.

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport de M. Lafargue sur les concours de rassemblement de la race bovine gasconne (suite de la discussion) ;

2° Organisation des concours de labourage de Pamiers ;

3° Etat des récoltes ;

4° Questions diverses.

L'Emission de Rentes 3 1/2 0/0 1914

Un arrêté du ministre des finances, en date du 16 juillet, décide que les souscriptions de 14 francs de rente sont déclarées irréductibles, ainsi que la souscription effectuée par la Caisse des dépôts et consignations, tant pour son propre compte que pour celui des caisses gérées par elle.

Il est alloué 14 francs de rente à toutes souscriptions qui se trouveraient réduites à moins de 14 francs par application du taux de 2,12 % visé ci-dessus, c'est-à-dire aux souscriptions de 21 francs à 658 francs de rente inclusivement.

Les souscriptions supérieures à 658 francs de rente seront liquidées d'après un taux d'attribution de 2,0851243418 %. Les résultats ainsi obtenus seront ramenés au multiple de 7 francs immédiatement inférieur ; toutefois, si la fraction négligée dépassait 9 francs pour les souscriptions de moins de 3,000 francs de rente et 3 fr. 50 pour les souscriptions comprises entre 3,000 francs 5,900,000 francs de rente, il serait alloué un supplément de rente de 7 francs.

Compagnie d'Assurances Générales

INCENDIE - VIE - RENTES VIAGÈRES - ACCIDENTS

AGENCE DE FOIX

La Compagnie a l'honneur d'informer ses Assurés que M. PRAT s'étant retiré, elle a nommé Agent général à Foix

M. Paul BORDES

OFFICIER EN RETRAITE

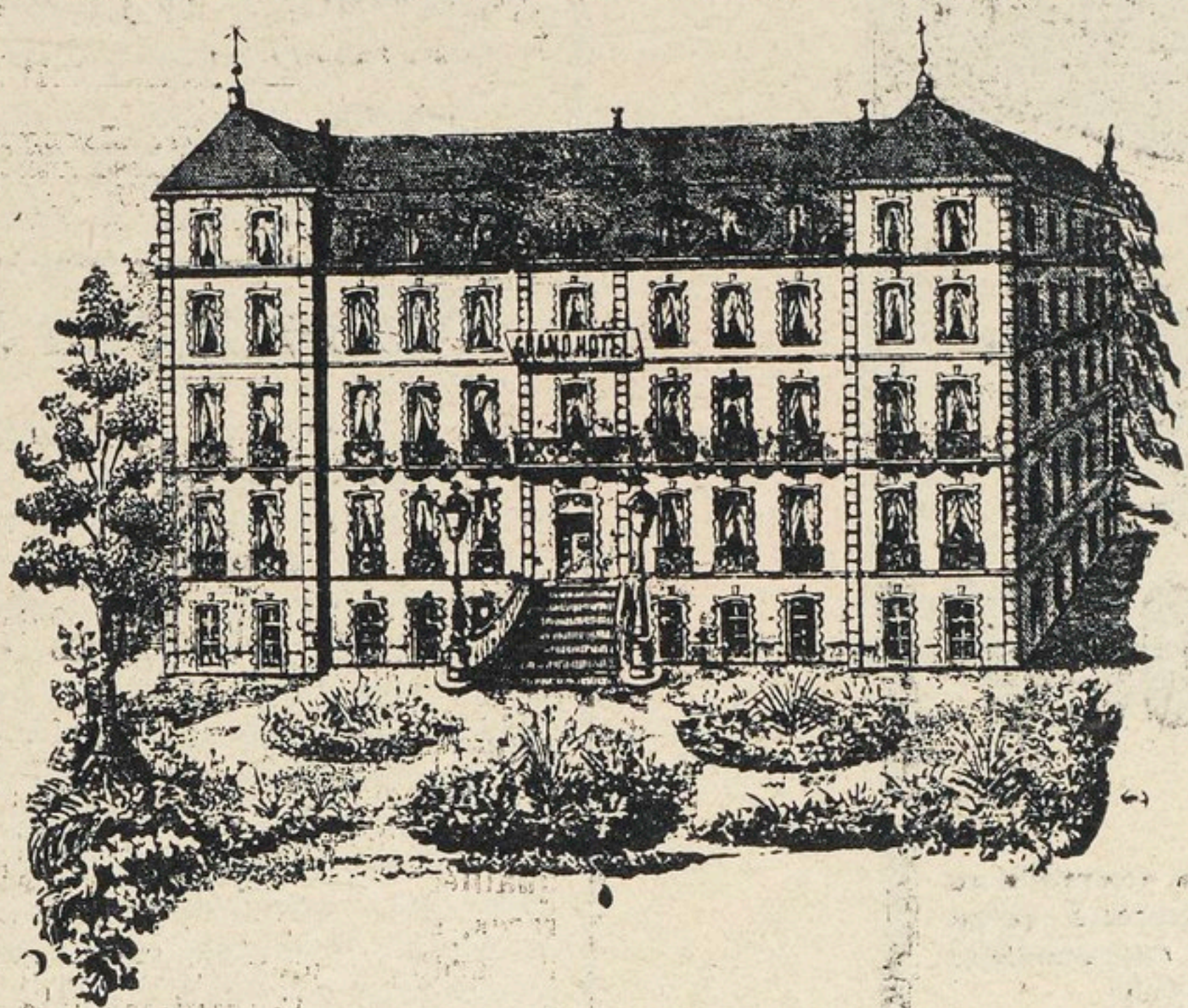
5, rue Theophile-Delcassé, FOIX

Prière de conserver cette adresse pour toute communication.

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès. — FRA et C^{ie}, successeurs.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.
MME VVE A. CALVET Propriétaire

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
 Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.
 Correspondant du **Touring-Club** et de l'**Automobile-Club**.

GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE
 ÉCURIE — REMISE — BOX
 Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée. — Salons de conversation. — Bibliothèque.
 Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crues.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE
 Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.
 Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1° VILLA GABRIEL

Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2° MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

GRAND HOTEL MODERNE

Avenue de Foix, TARASCON (Ariège).

G. MAUREL, Propriétaire

Établissement complètement remis à neuf, recommandé à MM. les Voyageurs.

CUISINE ESSENTIELLEMENT BOURGEOISE

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES

JARDIN D'AGRÈMENT SUR LES BORDS DE L'ARIÈGE

Avec vue magnifique sur la montagne de Col de Port, la vallée de Saurat et de Videssos.

AUTO-GARAGE AVEC FOSSE — REMISE — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

Femmes qui souffrez

Rappelez-vous que le

THÉ LALEUF Formule de Sœur Scolastique, de l'Ordre des **BÉNÉDICTINES**

est le seul remède efficace pour éviter et combattre

tous les **Troubles du Retour d'âge**

Son usage quotidien régularise la **CIRCULATION DU SANG** et fait disparaître :

Chaleurs.	Migraines.	Constipation.	Varices, Phlébites.
Vapeurs.	Névrologies.	Mérite.	Irritations nerveuses.
Étourdissements.	Palpitations.	Pertes blanches.	Digestions difficiles.
Étouffements.	Insomnie.	Hémorragies.	Anémie.
Vertiges.	Maux de reins.	Neurasthénie.	Règles douloureuses et irrégulières.
Bourdonnements.	Hémorroïdes.	Rougeurs du Visage.	

Le **THÉ LALEUF**, quoique de beaucoup plus actif que tous les remèdes préconisés (Elixirs, Pilules, Cachets, etc.), est aussi le moins coûteux : le traitement revient à peine à 8 centimes par jour.

La boîte (traitement de 1 mois environ), 2 fr. 25; franco : 2 fr. 50. — Les 6 b. (p^{re} une cure), 13 fr. franco, Notice, renseignements, échantillon gratuit (joindre timbre).

Adresser toute demande aux **LABORATOIRES LALEUF — ORLÈANS**

Grand Concours DE LA CARTE UNIVERSELLE

Solution déposée chez **M^r GOGIER** (Courbevoie)

2,500 Prix divers

Parmi lesquels : **DEUX AUTOS**,
 Bijouterie et quantité d'objets utiles

RÉSULTATS DU CONCOURS : FIN SEPTEMBRE

POUR CONCOURIR :

Remplir et découper le coupon ci-dessous et l'envoyer en y joignant deux Bons détachés de la **Carte Postale Universelle**.

LA CARTE POSTALE UNIVERSELLE

31, rue de l'Alma — COURBEVOIE

CONCOURS

J'AI TROIS CHATS

qui portent chacun un collier

TOTO — RIRI — LILI

INDIQUER LA COULEUR DU COLLIER DE CHACUN D'EUX ET LE NOMBRE DE SOLUTIONS QUE NOUS ESPÉRONS OBTENIR

RÉPONSES } La couleur du collier de TOTO est _____
 — — — RIRI est _____
 — — — LILI est _____

Le nombre de solutions que nous espérons obtenir est _____
 (Les couleurs doivent être choisies parmi celles de l'arc-en-ciel.)

Adresse de l'envoyeur : _____

Les Bons envoyés pour concourir donnent droit quand même à la prime ordinaire.

On trouve la **CARTE UNIVERSELLE** chez tous les marchands de Cartes de chaque localité, France et Etranger, et à l'imprimerie **Fra et C^{ie}**, à Foix.

MAISON FONDÉE EN 1800

G. SENTEIN ET G. LAPEYRE

Successieurs de L.-H. LAPEYRE Fils

SAINT-GIRONS (Ariège).

Correspondance des Mines de Carmaux

FABRIQUE DE PIERRES A AIGUISER DES PYRÉNÉES

VENTE EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES

Fers, Fontes et Métaux. — Quincaillerie.

Clouterie, Boulonnerie, Clous à cheval.

Aciers et Limes. — Chaines et Pointes.

Serrurerie de bâtiment et de meubles.

Enclumes, Marteaux, Soufflets de forge.

Machines et Outils.

Spécialité de fil de fer pour vignes.

Articles de carrosserie.

Essieux, Ressorts, Brancards, etc. — Etain.

Cuivre.

Fôle. — Zincs laminés. — Grillage galvanisé.

Fôles ondulées.

Articles de menuiserie et ébénisterie.

Articles de ménage, éclairage et chauffage.

Machines agricoles.

VENTE ET LOCATION DES PRODUITS

DE LA MAISON CAUVIN-YVOSE



500.000 Francs
250.000 - **200.000** fr.
A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'innombrables ouvriers ou employés possesseurs d'une OBLIGATION A LOTS. Chaque jour l'un apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la RICHESSE. Les VALEURS A LOTS représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIER SA PORTE à la FORTUNE.

On peut gagner 500.000 fr.

Avec Cinq francs seulement

LE 17 AOÛT 1914

Contre cette somme, on reçoit immédiatement le N° d'un **BON PANAMA A LOTS**, et l'on participe au prochain tirage avec DROIT A LA TOTALITÉ DU LOT GAGNÉ.

Les Bons Panama à Lots participent à 292 tirages, donnant ensemble les lots ci-dessous :

146	Gros Lots de	500.000	francs.
146	—	250.000	—
292	—	100.000	—
292	Lots de	10.000	—
292	—	5.000	—
1.460	—	2.000	—
14.600	—	1.000	—

Soit 47.228 Lots pour la somme de 160.600.000 francs.

4 Tirages par an, le 15 Février, Mai, Août, Novembre.

Sécurité absolue. — Listes gratuites après Tirages.

Le numéro du Titre est envoyé par retour du courrier

GARANTIE : Le paiement des lots est garanti par un dépôt de 150 Millions effectué au Crédit Foncier de France et dont le revenu annuel atteint plus de cinq millions de francs.

Adresser Mandat de Cinq francs à M. le Directeur de La Prévoyante

(Service International), 2, Quai des Éaux-Vives, GENEVE (Suis e). — Affranchir à 0 fr. 25

AVIS IMPORTANT. — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Scierie Mécanique

D. LÉSTEL

BOIS DE CONSTRUCTION
 Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIERS AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRESENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-COUSERANS (Ariège)

VINS SUPERIEURS
 PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
 Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
 Dépôt de Bières et Limonades de Marque
 PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

A toutes les personnes soucieuses
 d'être servies en produits de choix
 aux prix les plus avantageux

la Maison **NIQUET Frères**

A SALON DE PROVENCE
 offre ses HUILES, SAVONS et CAFES.
 Ecrivez de suite pour le tarif spécial.
 AGENTS ACTIFS DEMANDES
 Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE
 Ferrugineuse. Arsénicale. Sulfureuse

D'AYER
 SOURCE PONTAUT

Véritable eau de table recommandée par les docteurs Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazeneuve, Ducros, Biros, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les affections intestinales, gastro-entériques, anémie, etc. Nombres attestations. — Dépôt général et renseignements, Photo AURE, Saint-Girons (Ariège).

POUR DIRE CHANTER, RIRE
 ET S'AMUSER.

Demandez le catalogue 1914 à M. AUGOR, 11, avenue Reille, donnant un choix considérable de monologues, pièces, chansons, farces, attrapes, etc., avec Primes sensationnelles pour tout achat de 2 francs.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE
 DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION
 SAPIN, CHÈNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
 Corsets des meilleures marques
 Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

Mesdames !!!

Un religieux, expulsé de France avec sa congrégation, a confié à l'un de ses amis le secret d'une merveilleuse liqueur que les habitants du couvent, qui en faisaient usage depuis des siècles, nommaient entre eux : « Credo ».

Par son arôme subtil et son goût délicat, « Credo », que chacun peut préparer soi-même par simple infusion, est l'égal des plus grandes marques. Ses qualités digestives, dues à des herbes rares, sont incomparables; il constitue un cordial de premier ordre, communiquant à tout l'organisme une énergie surprenante, et pouvant être supporté même par les estomacs délicats ou fatigués.

Le prix du paquet de plantes, exactement dosé pour deux litres de « Credo », est de 1 fr. 25. C'est la liqueur fine, la précieuse et délicate liqueur monastique mise à la portée de tous, figurant sur toutes les tables pour la joie et le bien-être des invités, et pour la satisfaction intime de toutes les maîtresses de maison.

Expedition franco de port contre remboursement de 1 fr. 50 sur simple demande adressée à M. DE SAINT-BLANCARD, 53, rue Vivienne, à Paris.

Conditions spéciales aux négociants en détail et aux commissionnaires.

VOULEZ-VOUS

**VENDRE ou ACHETER
 OBJETS D'ART ANCIENS**

ADRESSEZ-VOUS

à **M. BOURRET**

EXPERT

9 Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

CHAUX ET CIMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & C^{ie}

Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive moulue pour engrais. — Fleur de chaux pour sulfatage. — Chaux triée extra pure pour l'industrie.

CIMENTS PROMPTS ET PORTLAND

Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.
 Dépôt à la gare
 de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

AVIS IMPORTANT

La **COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES** sur la VIE (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État), fondée en 1819, et dont le siège social est à Paris, 87, rue de Richelieu, a l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'elle a nommé pour la représenter à Foix, M. BORDÈS, Agent principal, 5, rue Théophile-Delcassé.

M. Bordes est également Agent principal pour l'arrondissement de Saint-Girons, rue Villefranche, à Saint-Girons.

ABBAYE
D'ACEY
 (JURA)

LIQUEUR D'ACEY

CONCESSIONNAIRE
S. BROULLAUD Aîné
 BÈGLES, BORDEAUX